



DECLARATION TAXE LOCALE SUR LA PUBLICITE EXTERIEURE 2017

IDENTIFICATION

NOM COMMERCIAL DE L'ENTREPRISE :

DENOMINATION SOCIALE :

N° SIRET :N° APE :

NOM ET PRENOM DU RESPONSABLE :

N° TEL :

MAIL :

ADRESSE :

.....

.....

ADRESSE DE FACTURATION (si différente) :

.....

N° support	Type de support (1)	Dimension Hauteur x Largeur en mètres	Nbre de faces	Surface Taxable (m ²)	Localisation exacte

► Les modifications intervenues entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre de l'année en cours donneront lieu à déclaration complémentaire dans les 2 mois qui suivent la date de modification (voir formulaire modificatif)

Documents complémentaires :

Joindre une photographie et/ou vue en plan du ou des dispositifs précisément numérotés

(1) 3 catégories de supports sont taxables :

Enseignes : toute inscription, forme ou image apposée sur un immeuble, ou située sur un terrain, et relative à une activité qui s'y exerce

Pré enseignes : toute inscription, forme ou image indiquant la proximité d'un immeuble où s'exerce une activité déterminée

Dispositifs publicitaires : toute inscription, forme ou image, destinée à informer le public ou à attirer son attention, à l'exclusion des enseignes et pré enseignes.

Fait à :

Cachet de l'établissement :

Date :

A retourner à la :

DGA Développement et Aménagement – Service Droits de Place

Esplanade Jean-Marie Louvel -14027 Caen Cedex 9

Pour tous renseignements, contacter le 02.31.30.43.99